



La sécurité et la prudence : les plus beaux cadeaux de Noël.

À la veille des fêtes, un nombre important de Québécoises et de Québécois installent des décorations de Noël à l'intérieur et à l'extérieur de leur domicile. Bien que féeriques, ces décorations comportent leur lot de risques d'incendie, que ce soit le sapin naturel, les lumières décoratives ou les cordons de rallonge.

Les pompiers, qui ont votre sécurité à cœur, vous rappellent que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel :

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit.
- Après les fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus tôt possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les lumières décoratives :

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

Les cordons rallonges :

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges.

Vous cherchez quoi mettre dans vos bas de Noël, pourquoi ne pas y glisser un avertisseur de fumée avec une pile ?

Joyeux temps des fêtes !